



20.08.2009 - 08:49 Uhr

Formation et formation continue obligatoires: les dates des premiers examens sont connues

Bern (ots) -

Les premiers examens pour l'obtention du certificat de capacité dans le transport routier professionnel auront lieu à la mi-novembre 2009. Les dates et les lieux d'examen ont été fixés par l'Association suisse des transports routiers ASTAG en accord avec l'Association des services des automobiles asa. A l'avenir, et en plus du permis de conduire, ce certificat de capacité sera obligatoire pour tous les chauffeurs professionnels des catégories C/C1 et D/D1 en vertu de la nouvelle ordonnance sur l'admission des chauffeurs (OACP).

En vue de l'obtention du nouveau certificat de capacité qui sera introduit le 1er septembre 2009 pour les transports professionnels de personnes et de marchandises, les premières dates d'examens ainsi que les lieux sont désormais fixés. Ainsi les examens dits OACP seront organisés pour la première fois en allemand le 11 novembre 2009 à Wil (cat. C) et le 27 novembre 2009 à Berne (cat. D), en italien le 16 novembre 2009 à Gordola (cat. C/D) et en français le 30 novembre 2009 à Colombier (cat. C). Les dates ultérieures seront régulièrement publiées. L'Association suisse des transports routiers ASTAG est responsable tant pour les dates que pour les lieux des examens; elle organise les examens sur mandat de l'Association des services des automobiles asa.

Le certificat de capacité sera désormais obligatoire

En vertu de la nouvelle ordonnance sur l'admission des chauffeurs (OACP), le certificat de capacité sera désormais obligatoire pour tous les chauffeurs qui veulent transporter à partir du 1er septembre 2009 des personnes ou des marchandises avec des autocars, des minicars ou des camions. Il doit être obtenu en plus du permis usuel de conduire. Si une demande de permis d'élève conducteur est déposée après le 1er septembre 2009, le candidat devra également réussir l'examen OACP. Des informations détaillées figurent sur le site web de l'asa sous www.cambus.ch.

Contact:

ASTAG Association suisse des transports routiers Michael Gehrken Weissenbühlweg 3, 3007 Berne 031 370 85 24